

Extrait "Le Bien Public"  
du 20/01/12

Diffusé par CHANTECLER  
Décembre 2018

Au plus grand bonheur du maire d'Auxonne, Raoul Langlois, farouche partisan et défenseur de l'installation d'une zone commerciale et ce, depuis l'origine : « C'est vraiment une très bonne nouvelle pour la ville. L'important pour nous est que cet investissement privé, qui a quand même coûté la bagatelle de 12 millions d'euros, devienne une véritable locomotive qui précèdera l'installation d'un important aménagement touristique, avec des hôtels et restaurants. »

## AUXONNE

### ? Feu vert pour le projet Leclerc



L'hypermarché Leclerc devrait finalement voir le jour en 2013 dans la cité des bords de Saône. Photo S. C.

Désillusion pour les uns, ouf de soulagement pour les autres, le verdict rendu mardi par la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) concernant le droit d'exploitation, par la SARL Bouxdis, de la zone du Charmoy à Auxonne n'a pas fait que des heureux. Retoqué en février 2010 par cette même CNAC puis un an plus tard par la commission départementale, le projet Leclerc va donc prochainement voir le jour après avoir reçu (enfin) un avis favorable. Un revirement de situation qui s'explique, en partie, par les efforts consentis par la société en matière environnementale : préservation d'un ruisseau, rapprochement du site de quelques hectomètres, contraintes architecturales concédées...

#### 3 500 mètres carrés de surface

Au plus grand bonheur du maire d'Auxonne, Raoul Langlois, farouche partisan et défenseur de l'installation d'une zone commerciale et ce, depuis l'origine : « C'est vraiment une très bonne nouvelle pour la ville. L'important pour nous est que cet investissement privé, qui a quand même coûté la bagatelle de 12 millions d'euros, devienne une véritable locomotive qui précèdera l'installation d'un important aménagement touristique, avec des hôtels et restaurants. »

En attendant, place devrait donc être faite prochainement à un hypermarché Leclerc d'une surface de 3 500 mètres carrés ainsi qu'à une galerie marchande pouvant ac-

cueillir quatre ou cinq boutiques sur un espace de 500 m<sup>2</sup>.

« Cet aménagement permettra de limiter les déplacements des Auxonnais vers Dolé ou encore Dijon. Une fois le permis de construire déposé, nous aurons deux mois pour vérifier que toutes les contingences respectent les exigences du plan local d'urbanisme. Je pense donc que tout va aller très vite et qu'en 2013, le projet verra le jour », conclut le premier élu.

SYLVAIN CLÉMENT

[sylvain.clement@lebienpublic.fr](mailto:sylvain.clement@lebienpublic.fr)

#### RÉACTION

##### J.-CLAUDE POIRSON

Président de l'Union commerciale d'Auxonne

#### « Une pression politique »

Président de l'Union commerciale et artisanale d'Auxonne, Jean-Claude Poirson est depuis de nombreux mois, le symbole de la lutte contre l'implantation du projet *Leclerc* dans la zone du Charmoy. Malgré l'annonce défavorable pour l'Union de l'acceptation du dossier de la SARL Bouxdis, l'intéressé ne « s'avoue pas vaincu » pour autant, bien au contraire. « La commission nationale a choisi de désavouer la commission départementale sur le sujet, il faut faire avec. On va continuer à se battre car on a encore des cartouches à tirer. J'explique ce revirement de situation par une pression politique. »